



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission sportive Pv du 12 juillet 2021

Présents : Yvan Cueff, Marc Gilles, Claude Gonnin, Jean-Yves Le Droff, Benoît Plantec, Alain Quéau, Jean Pierre Séné, Yves Sizun

Absent, excusé :

1- Engagements championnats 2021-2022 :

Plusieurs clubs ont demandé la rétrogradation d'une équipe en division inférieure :

- Zèbres de Trégourez 1 : D2 en D3
- Pleyber Christ Es 2 : D2 en D3
- Lopérec Sp 1 : D3 en D4
- Laz As 1 : D3 en D4

La D2 devenant déficitaire, la Commission Sportive a procédé au repêchage des meilleurs 3^{ème} de D3 de la saison 2019-2020, à savoir Brest Légion St Pierre 2 et Quimperlé Fc 3.

Le club de Plomodiern n'a pas effectué le renouvellement de l'engagement de son équipe 1 en championnat de R3 et demande le retour en D1.

Si un désistement d'une équipe de D1 intervenait, l'équipe de Plomodiern 1 serait prioritaire.

A ce jour, toutes les équipes de D1 ayant renouvelé leur engagement à ce niveau, et les groupes complets, la Commission Sportive a intégré l'équipe 1 de Plomodiern dans le Championnat de D2, celui-ci étant déficitaire.

La Commission Sportive rappelle aux clubs l'extrait du PV du Comité de Direction du 3 juillet 2021 ci-dessous :

« Plusieurs demandes de rétrogradation en division inférieure ont été reçues. Le Comité donne pouvoir à la Commission pour gérer ces situations.

A cet effet, la Commission a publié un communiqué sur le site du District. Il précise d'une part qu'une demande ne veut pas dire acceptation par la Commission, et, d'autre part, que la rétrogradation ne peut se faire que dans une division déficitaire, l'équipe pouvant donc se retrouver deux ou trois divisions plus bas. »

Quelques clubs ont souhaité le changement de groupe pour cette saison. La Commission Sportive rappelle que le Comex du 6 mai 2021 avait décidé la reconduction des groupes de la saison 2020-2021 pour la saison 2021-2022, à l'exception de vacance dans certains groupes (c'est le cas de la D2, pour la D3 aucun repêchage de D4, toutes les équipes en position d'accession ayant accédées)

2- Calendriers :

La numérotation pour les calendriers sera revu prochainement suite aux desideratas des clubs (qui ne sont pas systématiquement les mêmes que la saison passée).

L'ordre des matchs ne sera pas le même que la saison passée.

3- Courriers divers :

Le président a apporté une réponse aux différents courriers adressés par les clubs.

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN